

# CONSEIL DE GESTION

## Grand Salon

### Procès-Verbal de la séance du 27/06/2024 à 13h30

**Enseignants présents** : Sylvie BEPOIX, Paul DIETSCHY, Séverine EQUOY-HUTIN, Benjamin GOLDLUST, Yvon HOUSSAIS, Sophie MARIANI-ROUSSET, Philippe LAPLACE, Philippe PAYEN, Yohan SAHRAOUI, Michel SAVARIC

**Enseignants ayant donné procuration** : Manuel BORREGO, Mohamed EMBARKI, Jasmine JACQ, Margareta KASTBERG.

**Personnels BIATSS présents** : Frédérique BAEHR, Marie-Pascale BEHRA, Sébastien JACQUOT, Myriam SCHOEN

**Personnels BIATSS ayant donné procuration** : Catherine AYMONIER, Philippe SIGNORET, Gilles VUIDEL

**Etudiants présents** : Sasha ABDUL-RAZEK, Maxime CONTE, Arthur LEFEBVRE-DULMET, Xavier MATHIS

**Membres de Droit** : Nadège CHEVRE, Responsable des Services Administratifs.

**Membres invités** : Anaïs MOREAU, Secrétaire de Direction.

- 13h30-14h30 : Conseil de gestion restreint aux enseignants-chercheurs et enseignants

\* Conditions de validation des services des EC et E

- A partir de 14h30 : Conseil de gestion plénier
  1. Adoption du PV du dernier Conseil de Gestion
  2. Point d'information sur les avancées du groupe de travail sur l'égalité femmes/hommes et l'inclusivité
  3. Salle de convivialité étudiante
  4. Point d'information sur l'organisation des services de l'UFR SLHS
  5. Dysfonctionnements de Moodle et de son logiciel de détection de textes générés par IA
  6. Point sur l'organisation du moment de convivialité de l'UFR SLHS le 2 juillet
  7. Université d'été du CLA et ouverture estivale
  8. Questions diverses

Conseil de gestion restreint aux enseignants-chercheurs et enseignants

Le quorum étant atteint, le doyen ouvre la séance à 13h40.

**Pascal DUCOURNAU :** - Le Conseil de Gestion restreint est appelé à valider les services des collègues à la rentrée. Il n'est pas inutile de réfléchir par anticipation aux conditions générales de validation, et il y a également déjà des cas qui posent problème.

- Problématique des modulations de services : quelle position à élaborer et sur quoi communiquer sachant que c'est la Présidence qui au final décide de la modulation ou non des services. L'an dernier j'avais porté des avis sur les fiches papier des services prévisionnels mais je ne sais pas si cela ait été vu ou lu.
- On constate chaque année des problèmes de sous-service dans les emplois du temps. Dans certains départements, certains collègues peuvent être en sur-service et d'autres sont à moins de 192h.
- Il y a également la problématique des rattachements recherche et des enseignements. Il y a le cas particulier d'un enseignant-chercheur qui est empêché de donner des cours en master au prétexte qu'il n'appartiendrait pas au laboratoire de rattachement du master.
- Enfin dans le cas d'un collègue hors composante, qui réalise toutes ses heures ailleurs, une question se pose : qui lui valide son service ? C'est un cas assez compliqué. Le service prévisionnel doit être signé par le directeur de laboratoire et le doyen. Le service réalisé l'est par le directeur de département et le doyen.

**Yohan SAHRAOUI :** est-ce que ça pose problème au département en question ?

**Pascal DUCOURNAU :** En l'occurrence, il s'agit de notre collègue Max SILBERZSTEIN en sciences du langage ; j'ai un souci procédural car effectivement la procédure de signature de service implique que le collègue fasse ses heures dans un département de notre UFR, ou au moins une partie. Là, le collègue a démissionné de son département, et veut aller faire ses heures ailleurs

**Séverine EQUOY-HUTIN :** si un collègue a pris la liberté de se détacher sans prendre la précaution de se rattacher ailleurs, c'est vers lui qu'il faut se tourner.

**Yohan SAHRAOUI :** est-on est obligé d'être rattaché à un département ? ou est-ce qu'on n'est pas directement rattaché à l'Université ?

**Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE :** à l'époque cela pouvait arriver.

**Michel SAVARIC :** il faut voir les fiches de postes existantes.

**Séverine EQUOY-HUTIN :** en l'occurrence le collègue en question a été recruté dans un département et a choisi de démissionner.

**Pascal DUCOURNAU :** je retiens la proposition de Séverine EQUOY-HUTIN de contacter le collègue en question pour savoir s'il a prévu d'aller ailleurs et contacterai les RH ainsi que la DAI pour savoir ce qu'on doit faire. Et ensuite je regarderai sa fiche de poste. C'est une situation fort embarrassante.

**Séverine EQUOY-HUTIN :** il a démissionné. Il est venu puis parti, puis revenu et reparti. Toute l'équipe sera intraitable là-dessus : il ne reviendra jamais dans notre département je le dis publiquement.

**Pascal DUCOURNAU :** sur la question des sous et sur-services. Cela semble être souvent généré par des difficultés relationnelles entre collègues d'un même département qui aboutissent à des prévisionnels en décalage avec les 192 heures.

Il n'y a pas de raisons pour que dans un département certains soient en sur et d'autres en sous-service.

**Paul DIETSCHY** : C'est interne au département. Le directeur de laboratoire ne doit pas signer.

**Pascal DUCOURNAU** : c'est une mesure de bon sens à rappeler aux collègues.

Passons à la problématique des rattachements de laboratoire.

Evoquons la possibilité de faire cours en master lorsqu'un enseignant-chercheur n'est pas rattaché au laboratoire auquel est adossé ce master.

On a un cas qui se pose actuellement.

**Michel SAVARIC** : Bruno LAFFORT a obtenu son Habilitation à Diriger des Recherches en sociologie. Or il est privé de cours en master parce qu'il n'a jamais fait partie du LASA, laboratoire auquel est adossé de master de sociologie. Il a été rattaché au C3S au moment de son recrutement, puis il est passé au CRIT. Il est toujours exclu d'enseigner en Master car il n'appartient pas au LASA. Il a fait une demande pour être associé mais ça lui a été refusé. Uniquement pour 18h de TD.

**Pascal DUCOURNAU** : Oui il revendique seulement quelques heures de TD en master, pas des cours magistraux.

**Benjamin GOLDLUST** : est-il le seul dans cette situation ?

**Pascal DUCOURNAU** : il est le seul

**Michel SAVARIC** : il y a des collègues qui sont rattachés à des labo en dehors du périmètre de l'établissement de l'UFC et qui interviennent en master.

**Pascal DUCOURNAU** : à ma connaissance, à part en sociologie les intervenants peuvent venir de différents labos.

**Philippe LAPLACE** : c'est de la discrimination.

**Michel SAVARIC** : fait la lecture de l'alinéa 3, article 7 du décret fixant les statuts des enseignants-chercheurs : « Dans le respect des principes généraux de répartition des services définis par le conseil d'administration en formation restreinte ou par l'organe en tenant lieu, le président ou le directeur de l'établissement arrête les décisions individuelles d'attribution de services des enseignants-chercheurs dans l'intérêt du service, après avis motivé, du directeur de l'unité de recherche de rattachement et du directeur de la composante formulé après consultation du conseil de la composante, réuni en formation restreinte aux enseignants. »

Cette consultation il faut la faire maintenant et pas à la rentrée. Le TD qu'il demande commence dès la rentrée.

**Pascal DUCOURNAU** : alors, est-ce que vous seriez d'accord que nous votions quelque chose ?

La formulation serait la suivante : « L'appartenance à un laboratoire de recherche différent de celui auquel est adossée une formation de master ne saurait empêcher un enseignant-chercheur d'un département d'intervenir dans ledit master. »

**Yohan SAHRAOUI** : est-ce que l'adossement d'un master a un département est obligatoire ?

Si vraiment il y a acharnement est-ce que cela ne l'empêcherait pas d'appartenir au département ?

**Benjamin GOLDLUST** : pourra-t-on faire relire ça au service juridique compétent ?

**Pascal DUCOURNAU** : d'accord, on pourra transmettre cette formulation à la DAJL.

Y a-t-il des oppositions ? des abstentions ? Aucune.

Adopté à l'unanimité.

Poursuivons avec le DEFLET. Comme vous le savez, parce que nous avons voté les statuts de ce département il y a quelques mois, il s'agit d'un département trans-composantes.

**Séverine EQUOY-HUTIN** : les statuts ont été votés pour le FLE : on a 3 composantes : CLA, SLHS et CTU

**Pascal DUCOURNAU** : récemment nous avons reçu une alerte sur la distribution de services. La possibilité de revoir les statuts à date régulièrement a été adoptée dans ces statuts.

Si nous rencontrons à nouveau ce problème nous pourrions utiliser cette possibilité, cet alinéa qui permet de revoir les statuts à intervalle de temps régulier.

**Michel SAVARIC** : les collègues attachés au CLA, qui est un service commun et non une composante devraient faire partie de notre CG restreint.

**Yohan SAHRAOUI** : certains collègues enseignent dans d'autres composantes : est-ce qu'il y a des textes qui contraignent l'enseignant à faire un certain nombre d'heures dans sa composante de rattachement.

**Pascal DUCOURNAU** : il faudrait demander une clarification auprès de la DRH.

Je vais écrire à la DRH sur le fait que certains collègues vont faire plus de la moitié de leur service dans d'autres composantes. C'est aussi le cas de Monsieur DOMENGET du département info com qui va donner ses cours à Montbéliard.

Si vous n'avez pas d'autres questions, ouvrons notre Conseil de gestion en version plénière.

Ouverture du Conseil de Gestion version plénière à 14h40.

1. Adoption du PV du dernier Conseil de Gestion

**Pascal DUCOURNAU** : Avez-vous des modifications à apporter ?

**Marie-Pascale BEHRA** : juste une remarque : pour l'EPE je n'étais pas là mais les administrateurs ne sont pas spécifiés.

**Sylvie BEPOIX** : il y a une erreur p.3 : « les notes obtenues en semestre **ne sont pas conservées.** » la session de rattrapage écrase les notes de la première session.

**Pascal DUCOURNAU** : PV adopté avec 4 abstentions.

2. Point d'information sur les avancées du groupe de travail sur l'égalité femmes/hommes et l'inclusivité

**Sophie MARIANI-ROUSSET** : nous avons un groupe de travail sur la possibilité de changer ou de garder l'acronyme.

Le terme Homme pourrait être remplacé par Humanité ou Humain ou l'ensemble SLHS nommé Humanité comme Santé et Sport.

Philippe LAPLACE a contacté le service juridique pour savoir si c'était possible donc c'est en cours.

**Philippe LAPLACE** : les étudiants et étudiantes seront informés en septembre pour ensuite passer à une rotation en octobre ou novembre qui impliquerait tout le monde au sein de l'UFR.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : est-ce que vous pensez leur demander leur avis ?

**Philippe LAPLACE** : une discussion est possible.

**Pascal DUCOURNAU** : est-ce que vous mettez en place un système de rotation dans le groupe de travail ?

**Yohan SAHRAOUI** : Moodle prévoit ce genre de cas. A voir avec le responsable Moodle.

Sasha ABDUL-RAZEK veut rejoindre groupe de travail.

**Philippe LAPLACE** : il suffit de nous faire un mail.

**Pascal DUCOURNAU** : nous devons passer en CG les différentes appellations retenues qui seront soumises à la rotation.

**Philippe LAPLACE** : on peut le faire tout de suite.

Nous avons 4 propositions.

**Paul DIETSCHY** : cela va avoir un coût.

**Pascal DUCOURNAU** : on le met en place progressivement.

**Sophie MARIANI-ROUSSET** : il est certain que si on garde SLHS il y aura moins de changements donc moins de frais.

**Paul DIETSCHY** : il serait pertinent de faire un calcul en amont

**Yohan SAHRAOUI** : toute la signalétique de l'UFR va changer dans tous les cas il faudra le faire donc c'est le bon moment.

**Philippe LAPLACE** : attendons septembre pour avoir une liste définitive. Les personnes doivent me contacter.

### 3. Salle de convivialité étudiante

**Pascal DUCOURNAU** : nous avons différentes options possibles. Nous en avons parlé en bureau permanent la semaine dernière et il nous a semblé nécessaire qu'il y ait un avis du CG pour décider de cette salle de convivialité et surtout de son emplacement.

Nous avons une possibilité identifiée par Yohan SAHRAOUI : au RDC du bâtiment A de l'Arsenal mais impossible tout de suite immédiatement tant que les travaux de rénovation du bâtiment N ne sont pas achevés.

Autres possibilité : continuer à transformer le sous-sol du bâtiment administratif en faisant pratiquer les travaux nécessaires pour la mise en sécurité sachant que nous avons une commission de sécurité en juillet.

**Yohan SAHRAOUI** : cet espace à l'Arsenal a été identifié il y a quelques mois avec une possibilité de participation financière du BVE.

Il se situe au RDC du bâtiment A sur la droite à la place de l'ancienne scolarité. Actuellement il est occupé par les ADS jusqu'à l'été 2025 d'où le fait que nous ne puissions pas en bénéficier tout de suite.

La salle est vaste et la salle de pratique actuelle pourrait être occupée pour différents événements. C'est relativement stratégique parce que le bâtiment va reprendre vie d'ici 2025.

C'est au RDC mais l'accès se fait par quelques marches ce qui pose encore question pour les PMR mais la rampe arrière pourrait être utilisée.

Paul GROSJEAN du BVE est venu visité et a donné un avis favorable quant au financement de mobilier, de rafraîchissement des peintures.

L'espace est donc complètement approprié et malgré la temporalité, c'est une piste à peu près sûre.

Le BVE nous a confirmé que c'est le bon moment pour demander un budget.

Les choses peuvent être lancées assez rapidement.

**Paul DIETSCHY** : c'est une très bonne idée : les étudiants seront indépendants ; ce n'est pas très loin du tram ; c'est un lieu qui pourra bien convenir aux étudiants et à l'UFR.

**Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE** : certains trouveront peut-être que c'est loin.

**Benjamin GOLDLUST** : à noter également la proximité avec le futur centre regroupant les bibliothèques.

**Pascal DUCOURNAU** : les étudiants ? voyez-vous un inconvénient à patienter encore un an ?

**Maxime CONTE** : aujourd'hui cela nous semble être la meilleure solution.

### 4. Point d'information sur l'organisation des services de l'UFR SLHS

**Pascal DUCOURNAU** : concernant la création d'un pôle d'appui à la recherche.

Cette réflexion a émergé suite au constat de différents besoins notamment exprimés par 4 laboratoires : ISTA, LASA, LDA et CRIT.

Lors du Dialogue de Gestion avec Présidence, a été actée l'idée de présenter un projet global autour d'un pôle qui permette de proposer des ressources aux laboratoires qui n'en disposent pas. Ce qui m'a amené à rencontrer les directeurs de laboratoires et à proposer un premier texte qui a été soumis à la dernière commission BIATSS pour définir les contours de ce pôle.

Je préfère que la commission BIATSS donne d'abord son avis avant de le présenter en Conseil de Gestion.

La philosophie de ce pôle ne serait pas seulement un lieu où l'on vient chercher les ressources dont on a besoin, il y aurait une idée de réciprocité et serait plus pensé pour répondre à des besoins non spécifiques aux 4 laboratoires précités mais aussi à des besoins plus larges : audiovisuel + accompagnement en terme d'édition et mise en ligne.

Je vous propose que nous en reparlions à la rentrée.

Je dois aussi en reparler avec Benjamin GOLDLUST, le Président du Collegium.

Une fois tout stabilisé, on vous soumettra ce texte

Sachant qu'au niveau de la Présidence, nous pensions pouvoir faire valider la création de ces supports cette année mais il n'y a plus de fonds donc nous repousserons la demande sur la campagne suivante. Néanmoins il est nécessaire de faire remonter rapidement le projet.

**Benjamin GOLDLUST** : je suis tout à fait d'accord quant à l'importance de faire remonter le projet rapidement pour le faire acter.

**Frédérique BAEHR** : j'aimerais avoir un peu plus de précisions sur la mission d'édition car nous avons un service d'édition dans l'UFR qui met en ligne. Quels sont les besoins des laboratoires qui passent par nous pour la plupart.

**Pascal DUCOURNAU** : c'est pour la publication sur supports d'éditions libres qui ne sont pas les PUFC

**Marie-Pascale BEHRA** : est-ce que ça ne fera pas concurrence aux PUFC ?

**Pascal DUCOURNAU** : ce serait une aide à l'édition en ligne qui ne dépend pas d'un éditeur en particulier genre Open Office.

Actuellement on nous pousse à publier de façon libre.

**Frédérique BAEHR** : on parle donc d'un poste catégorie B ou A.

**Pascal DUCOURNAU** : ce sujet est un peu prématuré, je propose qu'on en reparle en Commission BIATSS

**Benjamin GOLDLUST** : il y aura également la question des BAP.

**Frédérique BAEHR** : ce sera une BAP F.

**Benjamin GOLDLUST** : la question est de savoir quelle sera la fonction de ce pôle. Soit fonction de secrétariat, soit avec d'autres missions plus ouvertes.

**Frédérique BAEHR** : j'appelle à la vigilance au niveau des profils de postes car le risque est d'être bloqué dans sa carrière, on en revient aux BAP.

**Pascal DUCOURNAU** : nous verrons ça en commission BIATSS.

Suite à la dernière commission BIATSS nous avons enclenché un processus d'autoévaluation devant conduire à identifier les points forts et faibles dans chacun des services.

J'espère que cela pourra résoudre un certain nombre de dysfonctionnements.

Avec Nadège CHEVRE nous allons recueillir les auto diagnostics début juillet. Nous proposerons par la suite des réunions interservices.

**Marie-Pascale BEHRA** : plutôt qu'un mail il aurait été bon de réunir les responsables de services qui n'ont pas compris le sens de cet auto diagnostic.

Nous nous sommes opposés à un audit de la Présidence ou d'un service extérieur.

La moindre des choses serait de parler aux gens et de leur expliquer.

Il est indispensable d'expliquer la philosophie, l'esprit, la finalité de tout ça afin que les gens comprennent.

**Pascal DUCOURNAU** : l'écrit semble nécessaire pour objectiver. Prendre de la distance, identifier les problématiques. L'idée de faire établir ce diagnostic par un tiers extérieur peut être une possibilité. Si on se rend compte que cet autodiagnostic a ses limites, il serait intéressant d'avoir un regard extérieur.

**Marie-Pascale BEHRA** : peu importe mais l'important c'est d'associer les interlocuteurs à la démarche.

**Pascal DUCOURNAU** : Nous n'avons pas trahi ce qui a été décidé en commission BIATSS.

**Marie-Pascale BEHRA** : ce qu'on a dit en commission BIATSS c'est que si on nous avait écouté on n'en serait pas là on veut être écoutés.

On continue à tous souffrir beaucoup et à être très fatigués.

**Nadège CHEVRE** : je me propose d'aller rencontrer les chefs de services. C'est ce que j'avais compris de la commission BIATSS la dernière fois.

Moi je pense qu'il est intéressant que vous établissiez un document avec un certain nombre de points qui pourraient lancer la discussion mais je suis évidemment prête à venir vous voir.

##### 5. Dysfonctionnements de Moodle et de son logiciel de détection de textes générés par IA

**Pascal DUCOURNAU** : Paul VERSCHUREN, historien des Sciences, a établi un rapport qu'il nous a communiqué précisément sur le petit module de contrôle automatique de texte généré par l'IA. Certains l'utilisent pour vérifier si leurs étudiants utilisent chat GPT.

Plusieurs alertes nous sont parvenues de faux positifs qui auraient été générés par compilation.

J'ai demandé à Paul VERSCHUREN de faire le point là-dessus.

Il s'est renseigné même à l'Université de Grenoble.

La conclusion de son travail est qu'il paraît raisonnable de s'appuyer sur cette détection avec prudence.

**Marie-Pascale BEHRA** : est-ce que cette méthode de vérification est identique à celle des autres Universités ? Existe-t-il d'autres solutions ?

**Yohan SAHRAOUI** : oui beaucoup d'Universités l'utilisent. Après, il faudrait savoir s'il existe un autre logiciel en complément.

En tout cas la conclusion n'est pas terrible.

Philippe LAPLACE : j'ai fait un test en donnant un sujet à chat GPT. Résultat : 48% d'IA au lieu de 100%.

Pascal DUCOURNAU : cela équivaut à s'en remettre au hasard car le score de détection n'est pas meilleur que celui du hasard.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : la question sous-jacente est que les professeurs se positionnent sur l'utilisation de chat GPT.

En tant qu'étudiants nous avons peur que ça nuise à nos notes. Nous demandons que les professeurs arrêtent d'utiliser le logiciel ou de trouver un autre logiciel.

**Arthur LEFEBVRE-DULMET** : serait-il possible de rendre ce rapport aux enseignants ?

**Pascal DUCOURNAU** : je vais demander à Paul VERSCHUREN.

**Arthur LEFEBVRE-DULMET** : les étudiants ne sont pas contre l'utilisation de ce genre de logiciel mais nous demandons qu'il soit fiable.

Monsieur Laplace est-ce que les professeurs sont formés à lire le rapport ?

**Philippe LAPLACE** : il suffit qu'ils prennent le temps de lire le rapport tout simplement.

**Yohan SAHRAOUI** : à la lecture du rapport avec de l'IA on ne se dit pas tout de suite que l'étudiant a triché.

On dialogue avec les étudiants. Ceux qui n'utilisent pas l'IA sont capables d'argumenter.

Il faudra privilégier d'autres façons d'évaluation.

L'IA va bousculer notre société.

Que SUPFC propose une formation aux étudiants pour être conscient des limites de l'IA serait plus pertinent plutôt que de sanctionner.

On pourrait organiser ça à l'échelle de l'UFR.

**Marie-Pascale BEHRA** : c'est quelque chose qui se ressent surtout sur les travaux à la maison et les mémoires

Mais il faut aussi bien surveiller les étudiants pendant les devoirs sur table.

Il faudrait diversifier manière de contrôler les étudiants. Les étudiants ont aussi accès au logiciel pour vérifier leur propre travail.

**Pascal DUCOURNAU** : c'est un énorme chantier.

**Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE** : ce chantier s'adresse à tout le monde.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : l'IA est mon sujet de mémoire : il faut savoir que quand nous avons ramené la problématique de compilation c'était pour vous amener à considérer l'IA et à vous positionner sur l'idée même de l'IA.

Aujourd'hui, des hallucinations : création d'informations fausses sont très problématiques.

Il ne faut pas prendre ça factuellement. Un discours plus explicatif et une pédagogie amènera à une meilleure entente entre enseignants, chercheurs et étudiants.

Il existe un rapport Unesco pour intégrer l'IA dans les Universités.

**Pascal DUCOURNAU** : l'aspect triche et détection de la triche se rapproche du plagiat. Néanmoins, utilisée intelligemment, l'IA peut s'avérer extrêmement utile.

Je serais d'avis à se qu'on se pose la question de diffuser le rapport ?

Nous pourrions également nous renseigner quant à l'existence d'un logiciel plus performant avec pour logique de neutraliser celui actuel qui est générateur d'erreurs à un point aussi important.

**Maxime CONTE** : c'est une nouveauté donc nous avons peur mais rappelons-nous l'arrivée d'internet, que nous maîtrisons aujourd'hui.

Si un apprentissage est inclus aux formations, dans quelques années nous ne nous poserons plus de questions.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : si la réponse des gérants de Moodle est qu'il n'est pas possible de les enlever alors il faudrait proposer de laisser une marge d'erreur d'environ 40% mais au-delà on considère que c'est mauvais.

**Pascal DUCOURNAU** : je demanderai à Paul VERSCHUREN.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : nous demandons le retrait dans Moodle.

**Pascal DUCOURNAU** : je retiens la proposition de Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE de l'inclure dans les outils informatiques et faire venir SUPFC.

#### 6. Point sur l'organisation du moment de convivialité de l'UFR SLHS le 2 juillet

**Pascal DUCOURNAU** : la fête débutera à 17h30 puis apéritif dinatoire suivi d'un concert des étudiants des ADS.

Dans cette période très troublée politiquement et que nous traversons, il est important que la communication universitaire reste unie, soudée et ce type d'évènement peut contribuer à ça.

J'espère que nous pourrons traverser les événements qui nous attendent en gardant notre communication universitaire intacte.

L'importance est encore plus particulière que les autres années.

Nous proposerons également de rémunérer le groupe de musiciens.

#### 7. Université d'été du CLA et ouverture estivale

**Pascal DUCOURNAU** : Comme depuis 3 ans, nous accueillerons le CLA pour son Université d'été.

L'envolée des prix pour venir en France due aux JO a pour conséquence la diminution du nombre de stagiaires.

Les effectifs sont un peu moindres mais nous les accueillerons et ils sont toujours très heureux de bénéficier de nos locaux ombragés.

Pour notre part nous restons donc ouverts durant toute la période estivale. Vous aurez donc la possibilité d'aller travailler dans vos bureaux. En revanche la BU sera fermée du 27 juillet au 19 août.

**Yohan SAHRAOUI** : la date du prochain CG de la rentrée pourrait être placée le jeudi 27 septembre car le budget a été préparé en amont par Patricia VERNIER, la responsable du service financier.

**Pascal DUCOURNAU** : à confirmer.

**Frédérique BAEHR** : concernant ouverture de l'UFR : qui sera d'astreinte niveau sécurité ? Est-ce que les consignes seront claires ?

**Nadège CHEVRE** : en juillet ce sera Bruce GODEBERT et en août Tema PEU puis Jérôme VALANCE et enfin moi-même jusqu'à fin août.

**Pascal DUCOURNAU** : nous enverrons un message pour que tout le monde soit au courant

**Nadège CHEVRE** : il est prévu de faire un mail et tout est cadré avec Grégory CUVELLIER.

**Maxime CONTE** : serait-il possible de faire en sorte que les CG n'aient pas lieu en même temps que les autres commissions de l'Université.

**Pascal DUCOURNAU** : oui il est vrai que nous avons eu un conflit d'agenda

Les étudiants demandent un mot de Pascal DUCOURNAU sur la situation politique actuelle.

**Pascal DUCOURNAU** : je tinterai mon discours oui.

Fin du Conseil de Gestion à 16h23.